

# Pétan-Ping été 2022



## Règlement – Tournoi Pétan-Ping été 2022

### **Article 1 : date et lieu**

Le club de tennis de table du Cos Villers organise le **samedi 20 Aout** un tournoi d'été par équipe de 2 de pétanque et de tennis de table combinés au Stade Roger Bambuck, route de marron à Villers les Nancy. Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s ou non licencié(e)s.

### **Article 2 : règlement et arbitrage**

Concernant la pétanque, 3 matchs de 13 points en doublette, Le 1<sup>er</sup> tour sera en tirage au sort, puis les suivants par regroupement des vainqueurs et des perdants.

Pour le tennis de table, format « universitaire » en 55 points : par tranche de 11 points. (AX -BY Double AY BX).

L'arbitrage des parties sera assuré par les joueurs. Thierry Husson (JA régional) / David Laurrin (JA) seront présents sur place pour trancher les éventuels litiges.

### **Article 3 : matériel**

Le tournoi de Tennis de table se déroulera sur les tables du club du Cos Villers, agréées ITTF. Les balles seront fournies par le club accueillant.

Concernant la pétanque les joueurs apporteront leurs boules et se déroulera aux alentours de l'enceinte du Club.

### **Article 4 : tenue sportive**

La tenue sportive est de rigueur : t-shirt ou chemisette, short ou jupette, chaussettes, chaussures. L'esprit sportif devra guider l'ambiance de cette journée.

### **Article 5 : tableaux, horaires et tarif**

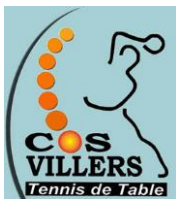
Le tournoi est limité à 64 inscriptions. Les inscriptions seront prises sur place ou par mail. Possibilité de trouver des partenaires sur place. L'ouverture des portes est fixée à 14h30. Le tournoi débutera à 15h00. Droits d'entrée : 5€ la doublette

### **Article 6 : engagement et forfaits**

Les organisateurs se réservent le droit de prononcer le forfait d'un joueur en cas d'absence à la table 10mn après le 1er rappel. Cependant les joueurs pourront éventuellement s'inscrire jusqu'à 18h30.

### **Article 7 : Stand buvette et restauration**

Les joueurs pourront se restaurer sur place éventuellement avec sandwiches, pâtés Lorrain, croques-messieurs et crêpes, ainsi que diverses boissons.



# Pétan-Ping été 2022



## **Article 8 : publication des résultats et droit à l'image**

Les résultats ne seront pas transmis à la FFTT, mais compteront pour le challenge joueurs et club Esti'Ping 54 ( 1 point par défaite, 3 points par victoire en tennis de table). En revanche, ils pourront faire l'objet d'une publication sur les sites et Facebook du club de Villers les Nancy et du CD54 pour le challenge. Chaque inscrit donne expressément son consentement pour la publication sur le site des photographies prises au cours de la soirée.

## **Article 9 : responsabilités**

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire à l'intérieur ou en dehors des installations sportives. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs, organisateurs ou arbitres.

## **Article 10 : accord**

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.